

**Draft statement of France for the first session of the Preparatory Committee for the SIDS4  
Conference (January 22)**

Je remercie les Maldives et la Nouvelle Zélande de nous avoir réunis pour cette semaine de préparation en vue de la 4<sup>ème</sup> Conférence des Nations Unies sur les Petits Etats insulaires en développement ou PEID qui aura lieu à Antigua et Barbuda en mai prochain.

Notre déclaration à titre national s'inscrit en soutien de la déclaration faite par l'Union européenne et précise certains points.

La France bénéficie d'une coopération de très grande qualité avec les PEID qui sont une voix majeure dans le système onusien et dans les négociations multilatérales. Je salue ici en guise d'exemple la résolution historique portée par le Vanuatu, coparrainée par la France et adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies sollicitant un avis consultatif de la CIJ relatif aux obligations des Etats à l'égard des changements climatiques.

Ces négociations ayant trait aux enjeux globaux nous engagent tous - comme pour l'accord BBNJ – il faut que le multilatéralisme soit mis à profit pour obtenir des avancées concrètes, sous l'égide des Nations Unies, pour montrer que le cadre international reste pertinent et que cette méthode fonctionne. La France sait compter sur ses partenaires PEID dans cette démarche.

Vous le savez, les PEID subissent de plein fouet les crises climatique et environnementale. C'est pour cela que la France avec ses partenaires de l'Union européenne ont plaidé pour que les PEID bénéficient de sièges dédiés au Conseil d'administration du nouveau Fonds de réponse aux pertes et préjudices siége décidé à la COP28.

La France est très heureuse de participer à ces consultations et préparer l'échéance majeure que sera la prochaine Conférence des PEID. Alors que nous accueillerons, avec le Costa Rica, la prochaine Conférence des Nations Unies sur l'Océan, nous souhaitons établir et cultiver des synergies entre les deux Conférences. Nous le savons : les petits Etats insulaires sont en première ligne pour faire face aux pressions cumulatives que connaît l'océan.

L'élévation du niveau de la mer, un sujet qui revêt une importance stratégique pour les PEID, occupera une place majeure lors de l'UNOC. Nous accueillerons un événement spécial en marge de la conférence sur ce thème, où la Coalition *Ocean Rise & Resilience* constituée d'acteurs locaux et régionaux, mais aussi de Petits Etats Insulaires en Développement, menacés par l'élévation du niveau de la mer, rendra ses premières conclusions.

Nous devons aller vers une meilleure prise en compte de la vulnérabilité – en particulier celle des PEID - dans l'ensemble des instances internationales. Le cadre proposé par le panel de haut niveau pour un indice multidimensionnel de vulnérabilité est juste et robuste. Il constitue une avancée majeure et doit être endossé au plus vite. Dans le cadre du renouvellement de sa politique bilatérale de coopération, la France est engagée dans une réflexion similaire, directement inspirée des travaux menés aux Nations Unies.

Dans la lignée du Pacte de Paris pour les peuples et la planète, la France s'engage pour qu'aucun pays n'ait à choisir entre la lutte contre la pauvreté et la préservation de la planète.

J'invite tous les pays à rejoindre cet appel qui fait écho à nos discussions ce jour. Nous défendrons cette feuille de route pour la réforme de l'architecture financière internationale lors de la Conférence à Antigua-et-Barbuda.

Je vous remercie./.